

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 29 SEPT 2016

N° 16.707 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Physiciens Médicaux à former en Algérie, session 2016.

Ce sont :

**PHYSICIENS MEDICAUX**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZOUNGRANA LARBA LANDRY	000031	B7202939	06/06/87
2°	OUEDRAOGO MAHAMADI	000003	B0571329	07/12/87

Arrêté la présente liste à 2 admis.

**LISTE D'ATTENTE: NEANT**

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général



-----  
\* **Kondbi SINARE**

Chevalier de l'Ordre National